



Déclaration CGT au CSE CENTRAL du 19 décembre 2023 concernant la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi SLS

Suite à l'analyse des différents bilans sociaux des différents sites SLS et celui de SLS, la CGT remarque une importante disparité entre les sites SLS.

- Nous alertons notre direction de la situation sur le site de BIDOS, qui est le seul site SLS à ne pas avoir retrouvé un niveau d'emploi d'avant crise et à contrario, un des sites qui emploie le plus de travailleurs précaires. La répartition des effectifs entre les productifs et improductif se creuse sur ce site de production.
- Nous tenons à mettre un point de vigilance sur l'augmentation des démissions dans la CSP « ingénieurs et cadres » sur le site Vélizy.
- Nous déplorons l'absence de salariée dans la CSP "agent de maîtrise" sur le site de Bidos en précisant que cette situation est constatée depuis de nombreuses années.
- Nous alertons la direction sur les différences de rémunération dans les même C.S.P. entre les sites. Nous notons que le site de MOLSHEIM est le bon élève concernant la différence de salaires entre les hommes et les femmes, excepté chez les INGENIEURS et CADRES. Mais est loin d'être au niveau des rémunérations par rapport aux autres sites SLS.
- Concernant l'indicateur 221, nous mettons un point de vigilance entre la différence du pourcentage concernant l'évolution de l'augmentation de salaire entre cadre et non cadre nettement supérieure pour le site BIDOS (MOLSHEIM 1,6 %, BIDOS 16%).
- Nous relevons le manque d'ambition salariale du site Villeurbanne qui obtient le plus grand nombre de salaire dans la tranche <37192€ (=44 salariés).
- Sur l'indicateur 311, la CGT déplore l'augmentation de accidents de travail sur le site BIDOS et dénonce une différence de budget santé et sécurité du simple au triple pour le site Bidos par rapport à un site de production comparable de Molsheim. Pour la CGT, cela peut expliquer aussi la grande différence entre le nombre d'accident de travail sur les deux sites. Nous demandons à la Direction un point de vigilance et des actions concrètes afin de rétablir cette situation, ce problème majeur.

Concernant les conditions de travail, la CGT dénonce la mise en place des derniers accord OATT sur l'ensemble des sites SLS. Nous revendiquons la réouverture de ces accords afin de revenir à un rythme de travail avant crise sanitaire. Nous demandons également un projet digne d'une entreprise du CAC 40 concernant le restaurant d'entreprise de Bidos qui ne doit pas se limiter à rajouter 4 tables !!!

Concernant l'emploi, la CGT revendique un plan d'embauche ambitieux afin de répondre à l'évolution significative des différents carnets de commande dans l'aéronautique. Cette surcharge de travail est loin d'être ponctuelle et nous réclamons donc la transformation des contrats précaires en contrat CDI SLS. C'est en fidélisant, en gardant nos compétences, notre savoir-faire d'aujourd'hui que nous pourrions relever les défis de demain.

La CGT donnera, suites à ces remarques motivées, un avis négatif sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi de SAFRAN LANDING SYSTEMS.

VELIZY, le 19 décembre 2023